

# Limiter la consommation: Effets des mesures d'incitation et de restriction

9 février 2023





**1** **Présentation des SINYON et de ses reseaux de distribution**

**2** **Suivi et état de la situation**

**3** **Mesures mises en œuvre face à la sécheresse**

**4** **Effets des mesures d'incitation et de restriction**

**5** **Conclusions**

# SI NYON ACTIVITÉS MULTI-ÉNERGIES



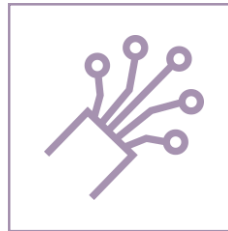
## Électricité

Nyon  
plus de 14'000 compteurs  
99 mio de kWh/an  
166 km BT et 44 km MT



## Eau

3,2 mio m<sup>3</sup>/an / 4'500 raccords  
5 sources, 3 stations de pompage, eau traitée du lac  
Arnex, Borex, Céligny, Crans, Nyon, Signy, Prangins et  
ZI Duillier

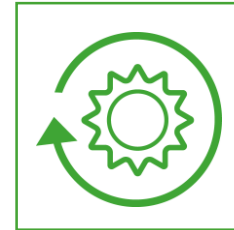


## Fibre



## Gaz

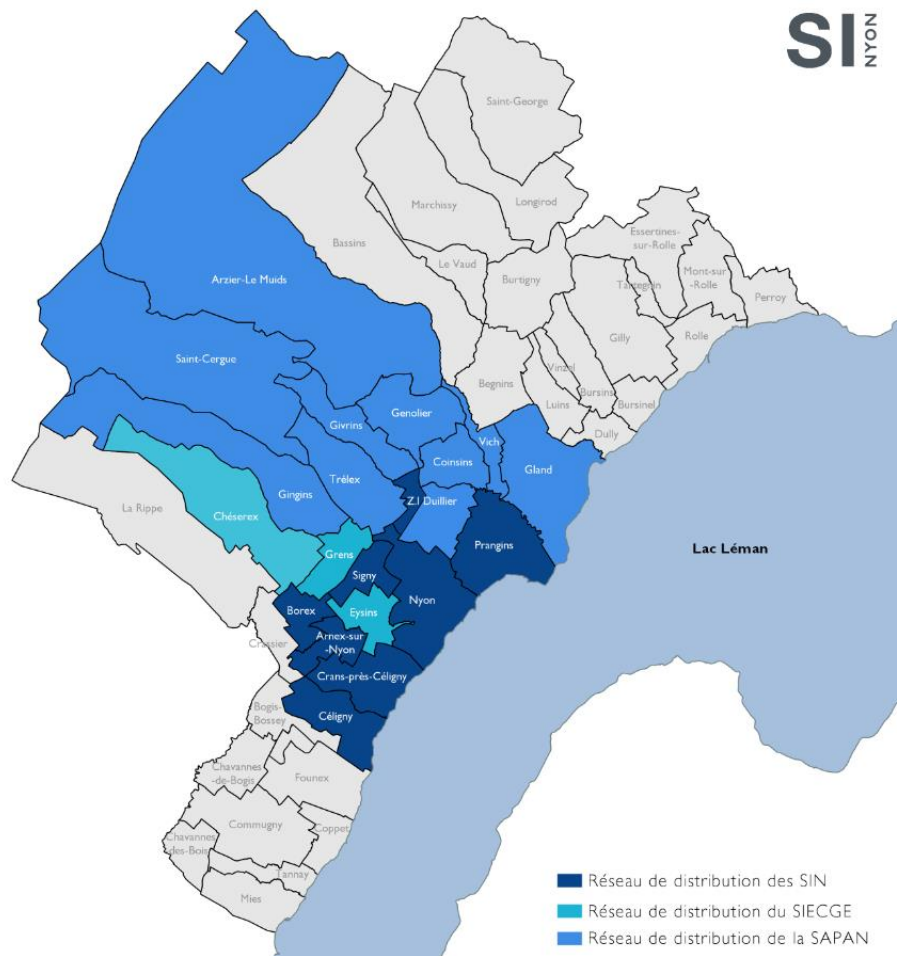
Duillier, Eysins, Grens, Nyon,  
Prangins, Signy  
1'820 raccords  
154 mio kWh/an / 82 km de réseau  
**GNC**  
1 station AVIA à Signy



## Énergies renouvelables

Approvisionnement en électricité durable  
641 MWh/an production photovoltaïque  
de la Ville de Nyon  
Prestations énergétiques





**SIN**  
NYON

## SINyon

Plus de 31'500 habitants sur 8 communes

Plus de 3'238'000m<sup>3</sup>/an      335 l./habitant par jour de moyenne

5 sources

3 stations de pompage dans les nappes phréatiques  
eau traitée du lac

66 fontaines publiques alimentées

Zone de desserte : Arnex, Borex, Céligny, Crans, Nyon, Signy, Prangins et ZI Duillier

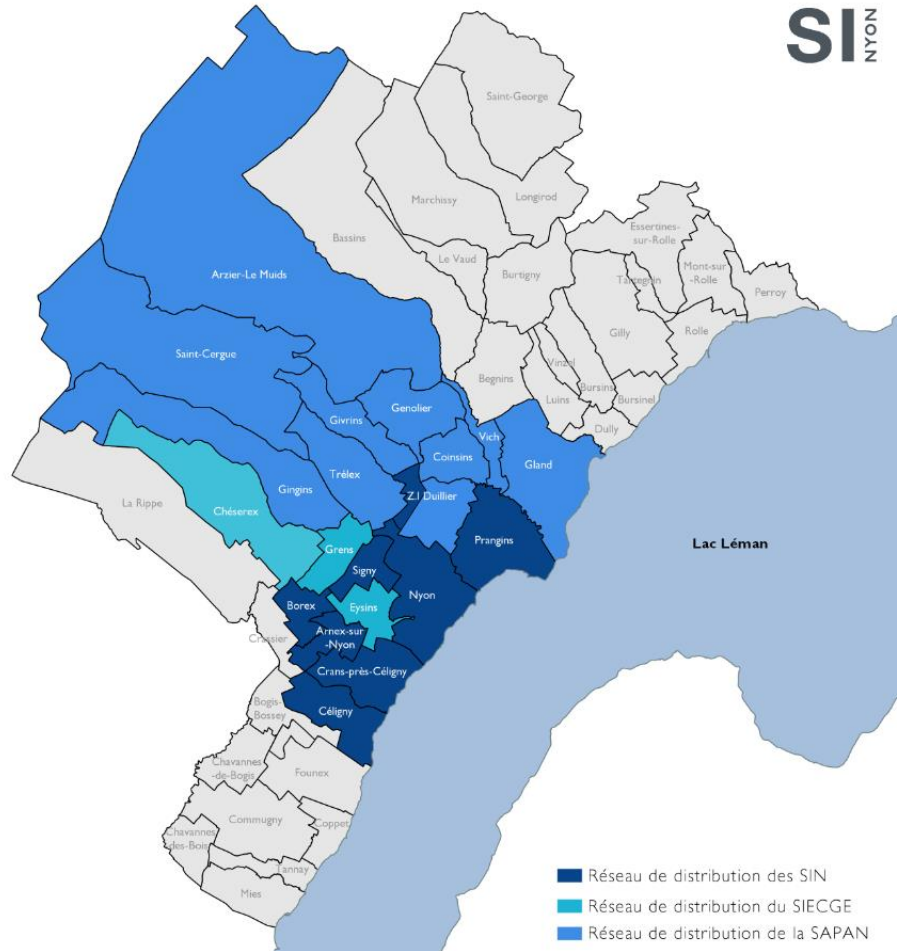
## SAPAN

Les SIN exploitent les installations de la SAPAN, qui approvisionnent **20 communes** et plus de **62'000 habitants** en eau brute et potable à partir de l'eau du lac.

## SIECGE

Les SIN sont prestataires de services globaux pour le SIECGE, Service Intercommunal des Eaux de Chésereux, Grens, Eysins, 3'393 habitants , 300'000 m<sup>3</sup>/an .

4 sources , 2 réservoirs et 2 pompages



**SI**  
NYON

**62'000 habitants**

**2 mio de m<sup>3</sup>/an sur 20 communes :**

Arnex, Arzier, Borex, Chésereux, Crans, Céligny, Genolier, Gingins, Givrins, Gland, Nyon, Prangins, St-Cergue, Trélex et Vich, SIECGE -Eysins, Grens, Signy-, SIAEP -Coinsins, Duillier-.

L'eau brute est pompée dans le lac à Promenthoux et acheminée à la station de filtration de l'Asse. En chemin, l'eau brute est livrée au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) ~400'000 m<sup>3</sup>/an.

Une fois traitée, l'eau de boisson est injectée (~20'000 l/min) dans le réservoir de l'Asse en complément à l'eau de source et de la nappe.

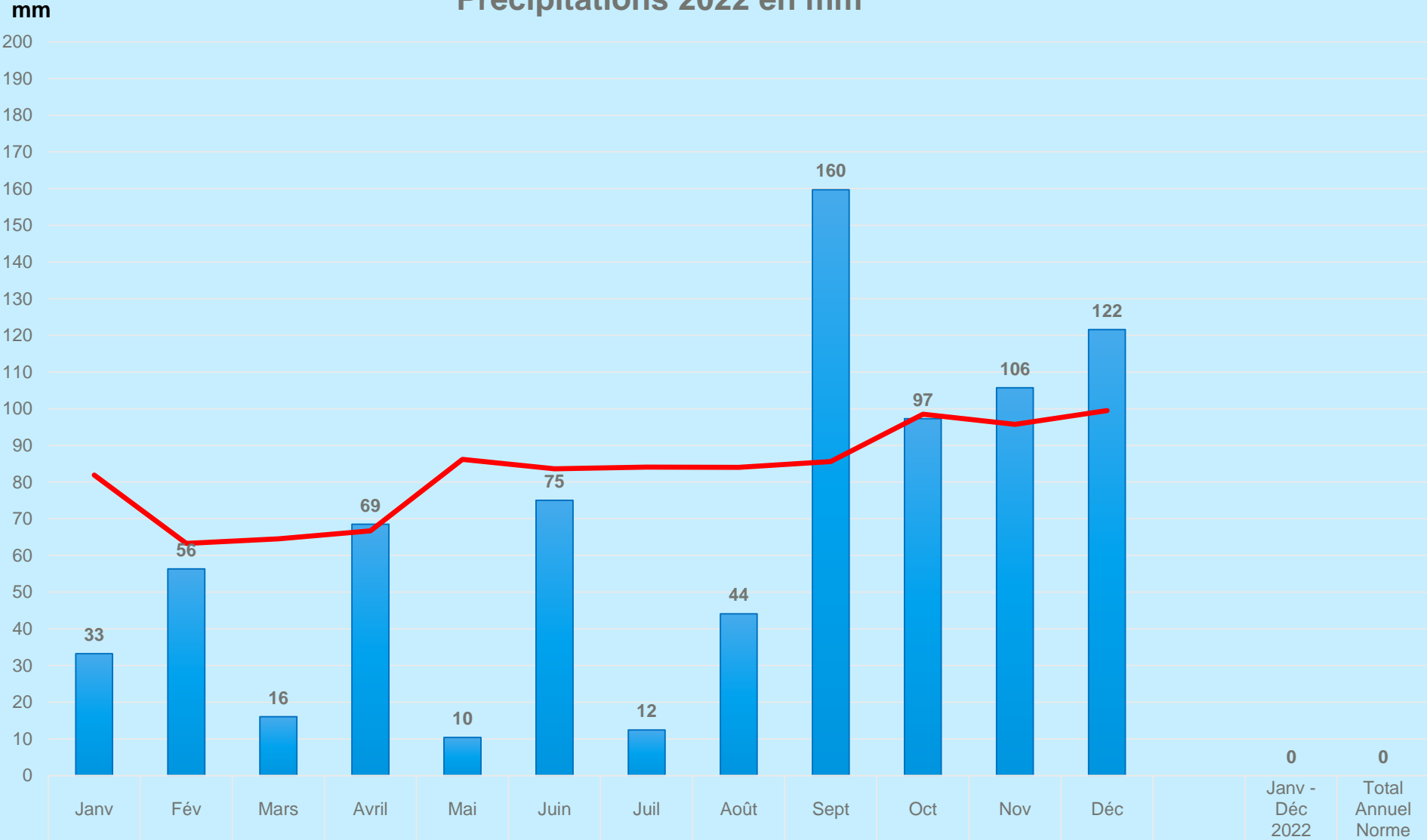
Inauguré en septembre 2017, le nouveau réservoir de l'Asse offre une capacité de 10'000m<sup>3</sup>. Il est équipé d'une station de pompage (37'000 l/min). A l'horizon 2030, le réservoir permettra d'alimenter 68'000 habitants

**Services SI Nyon > prestations de services et exploitation globale par voie d'une convention**

# PRECIPITATIONS REGION NYON

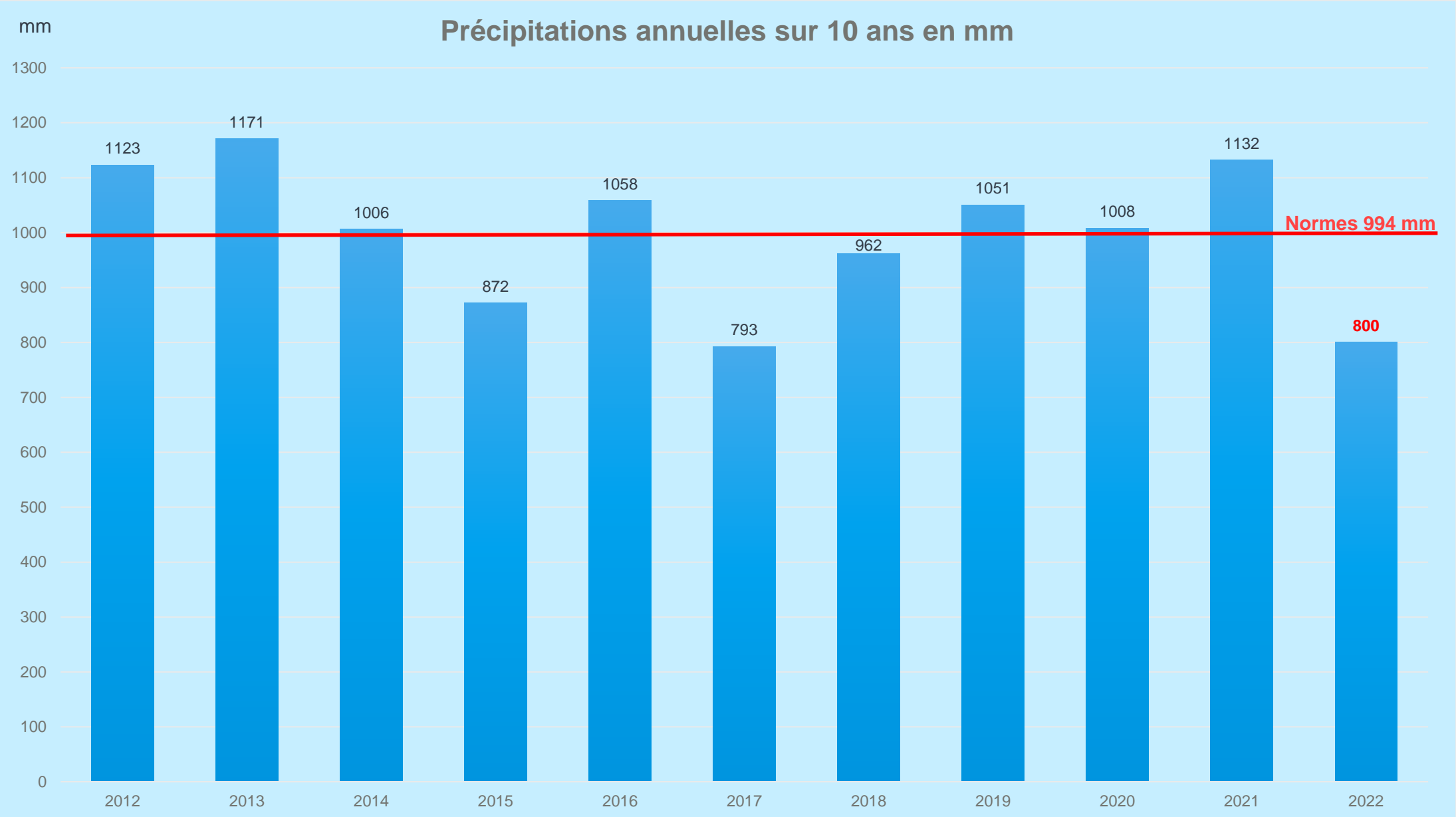


Précipitations 2022 en mm



■ Précipitations 2022  
 — Norme - Ref. 1991 à 2020

# CUMUL PRECIPITATIONS REGION NYON



# DÉBITS DES SOURCES RESEAU NYON

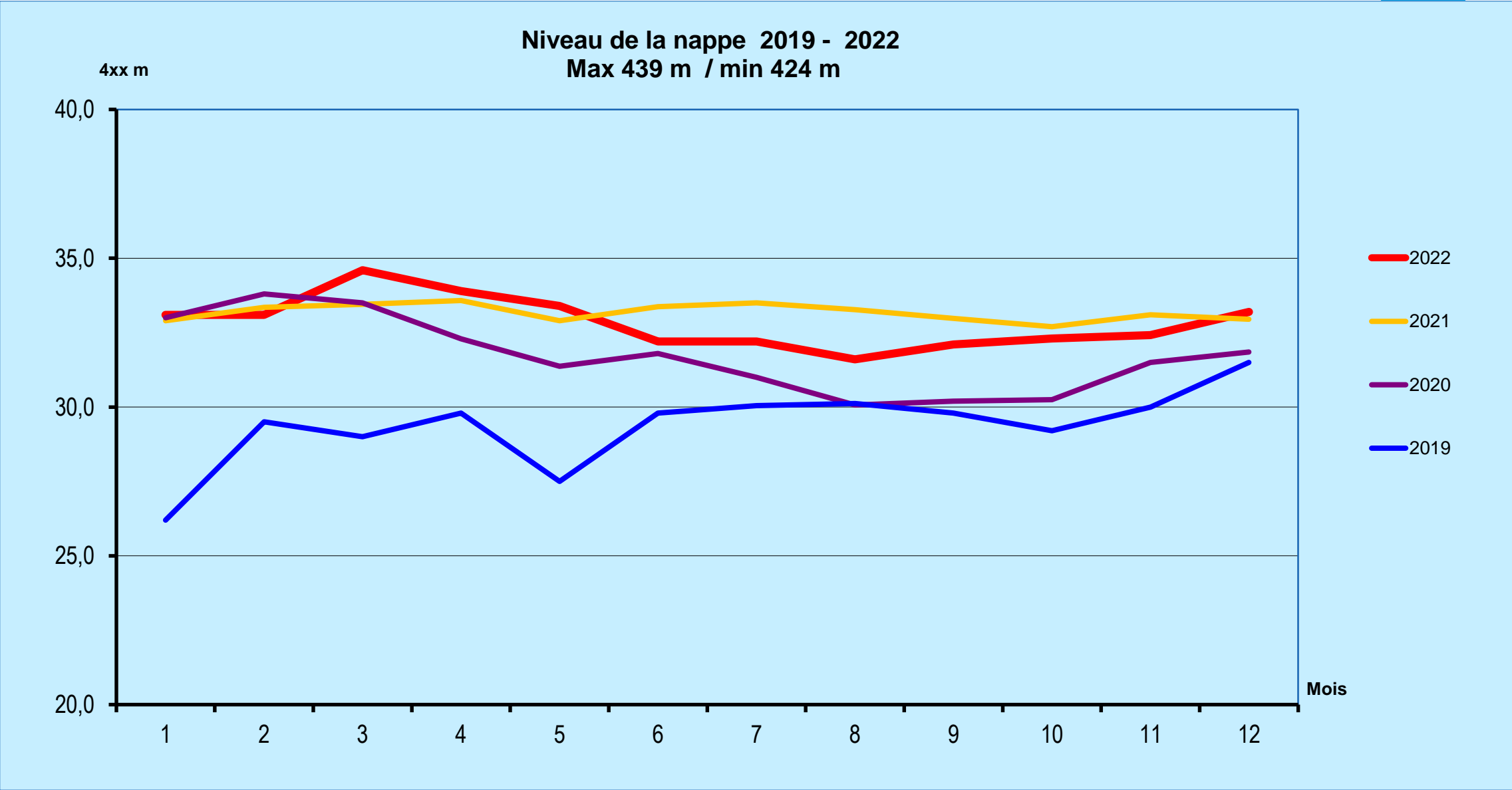


Débit des sources de Nyon 2019 - 2022 (max 8'000 l/min)

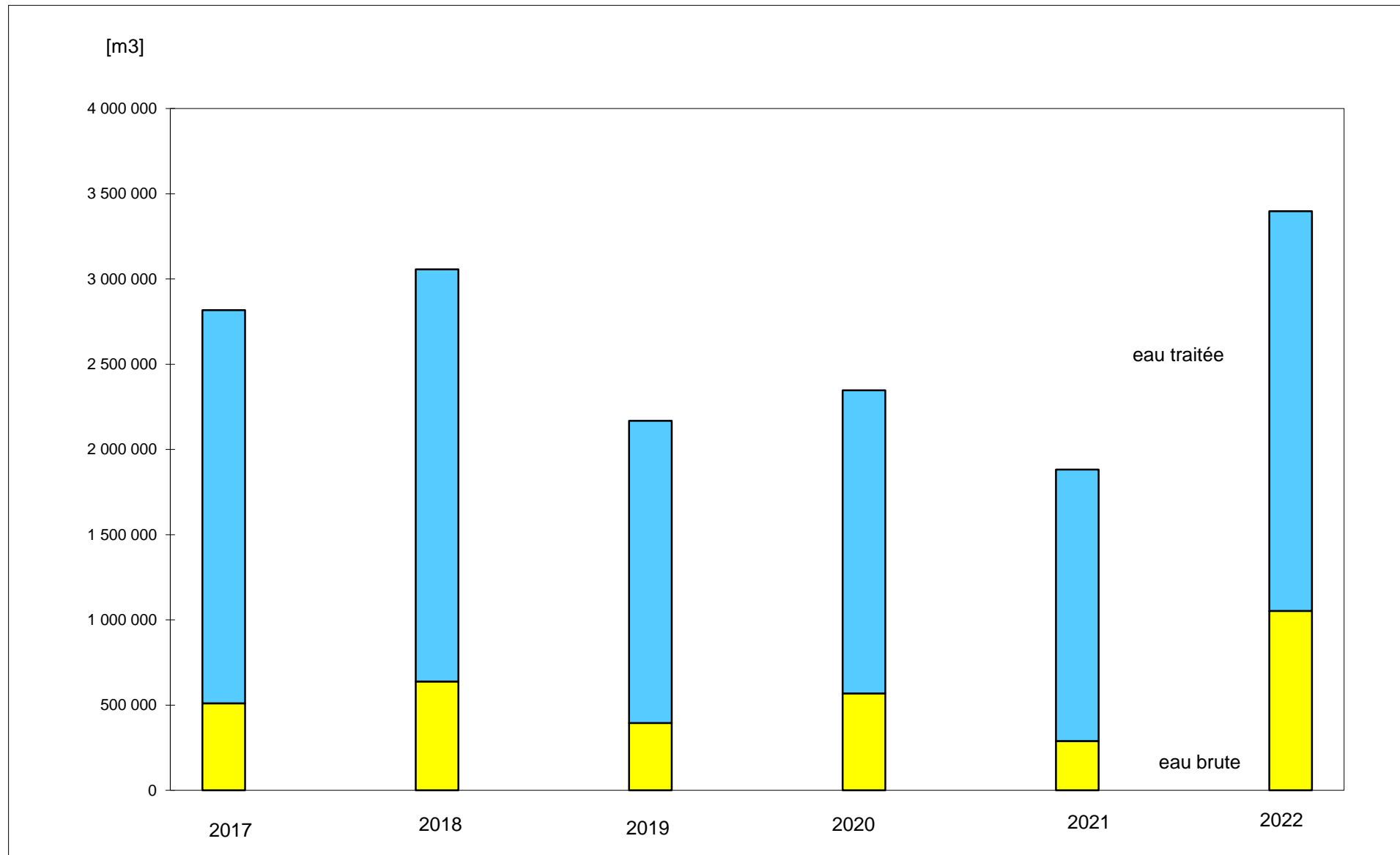




# NIVEAU DE LA NAPPE DU BUCLEIS



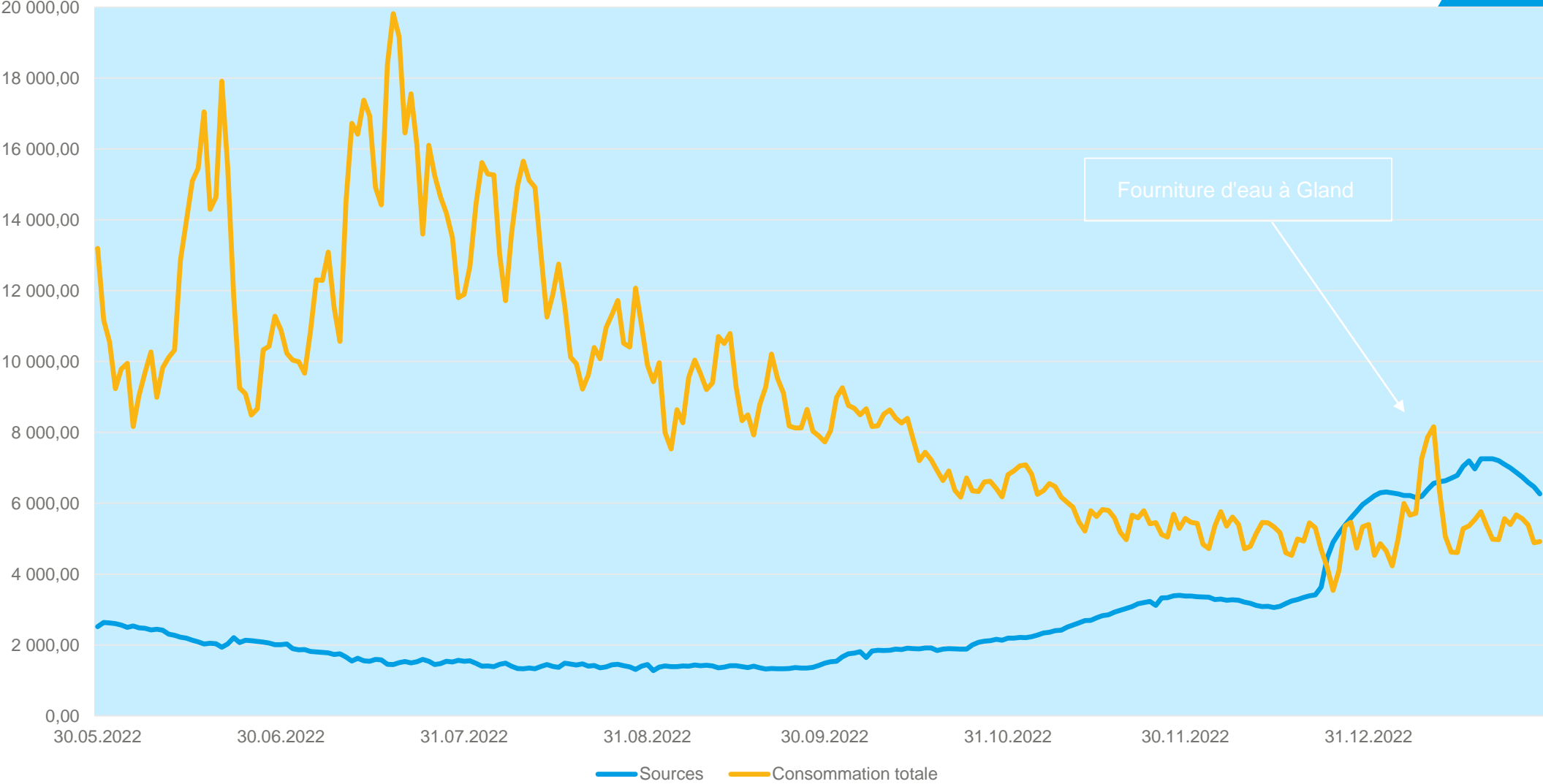
# VOLUMES EAU BRUTE ET TRAITÉE SAPAN



# DÉBITS RÉSEAU SINYON



### Débits moyens journaliers - Sources / Consommation totale



# MOYENS ET SOLUTIONS DISPONIBLES



**RESTRICTION D'EAU**

# RESTRICTION, INTERDICTION, POSSIBLE ?



## LDE

### Art. 17 Suspension de la fourniture de l'eau <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Le fournisseur ne peut suspendre la livraison de l'eau que si le propriétaire viole gravement et de façon répétée ses obligations ou s'il survient un cas de force majeure (par exemple travaux sur les installations, incendie, rupture de conduite, sécheresse persistante).



Règlement communal sur la distribution de l'eau

## IX. Interruptions

### Art. 35

<sup>1</sup> Le Gestionnaire du réseau prévient autant que possible les abonnés de toute interruption dans le service de distribution.

<sup>2</sup> Les interruptions rendues nécessaires pour assurer l'entretien ou la construction du réseau principal de distribution ou d'installations extérieures ou intérieures, de même que celles qui sont dues à un cas de force majeure au sens de l'article 17 LDE, ne confèrent à l'abonné aucun droit à des dommages-intérêts et ne le déchargent en rien de ses obligations à l'égard de la Commune.

# PREMIÈRE MESURE LE 4 JUILLET 2022

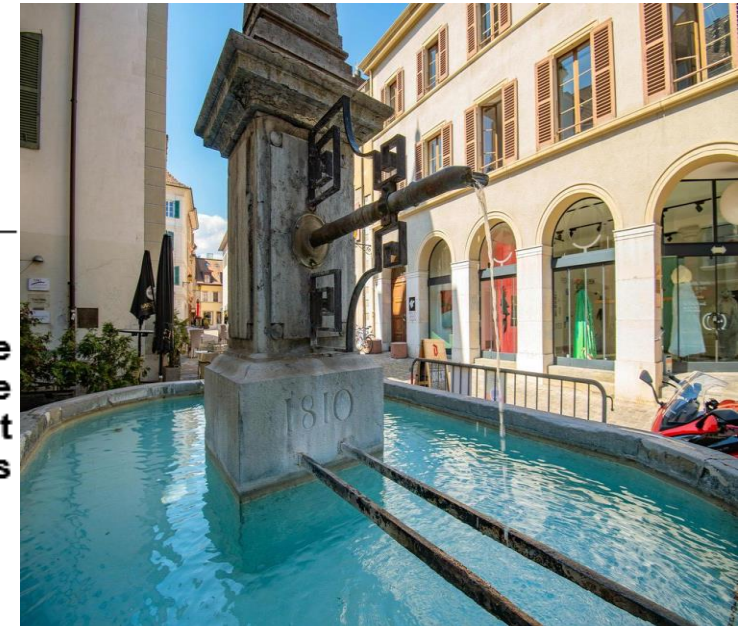


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Par mesure d'économie de l'eau potable : la Ville de Nyon met temporairement hors service la moitié des fontaines publiques

Nyon, le 4 juillet 2022

Les fortes chaleurs du mois de juin et une pluviométrie très faible engendrent une baisse de l'apport des sources et de la nappe phréatique, occasionnant un déficit hydrique marqué. Une mesure exceptionnelle et préventive pour l'économie d'eau potable est appliquée en vue de ne pas aggraver l'étiage. Dès aujourd'hui, de nombreuses fontaines ne sont plus approvisionnées en ville de Nyon comme ailleurs dans la région.



**MISE HORS SERVICE DES FONTAINES SUR LES RÉSEAUX DES SINYON ( 8 COMMUNES )  
ET DU SIEGGE (3 COMMUNES ) 66 FONTAINES**

**ÉCONOMIE RÉALISÉE 720 M3/J,  
SOIT ENVIRON LA CONSO JOURNALIÈRE DE 2'100 HABITANTS**

# 15 JUILLET INCITATION POUR ÉCONOMISER



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour ne pas risquer d'atteindre une situation hydrique critique en cette période de fortes chaleurs, il est important d'appliquer des mesures de rationalisation de la ressource en eau potable**

---

Nyon, le 15 juillet 2022

La Suisse a été touchée par des records de chaleur durant les mois de mai et de juin. Ce temps sec et chaud accompagné par de très faibles précipitations depuis le début de l'année n'est pas sans conséquence sur les réserves d'eau potable. En effet, le niveau des nappes phréatiques et des sources a significativement baissé. Les SI Nyon et le Service de l'environnement ont pris des mesures préventives d'économie d'eau en coupant 25 fontaines communales, en réduisant les arrosages des gazons dans les parcs et appellent désormais à une forte modération dans les consommations d'eau face à la sécheresse. Chacun de nous, en adoptant quelques gestes quotidiens, peut économiser jusqu'à 30% de sa consommation domestique.

# 21 JUILLET INTERDICTION



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La Municipalité interdit les arrosages automatiques et au jet, les nettoyages extérieurs et le remplissage des piscines**

Nyon, le 21 juillet 2022

**En raison de la sécheresse persistante, et malgré les récentes précipitations – trop faibles et trop localisées – des derniers orages, les arrosages automatiques ou au moyen de jets, les nettoyages extérieurs et le remplissage des piscines, spas et jacuzzis seront interdits sur le territoire communal, dès lundi 25 juillet et jusqu'à nouvel avis. Les Autorités des communes alimentées en eau potable par le réseau de distribution des SI Nyon édictent simultanément les mêmes interdictions. Les contrevenants seront sanctionnés.**

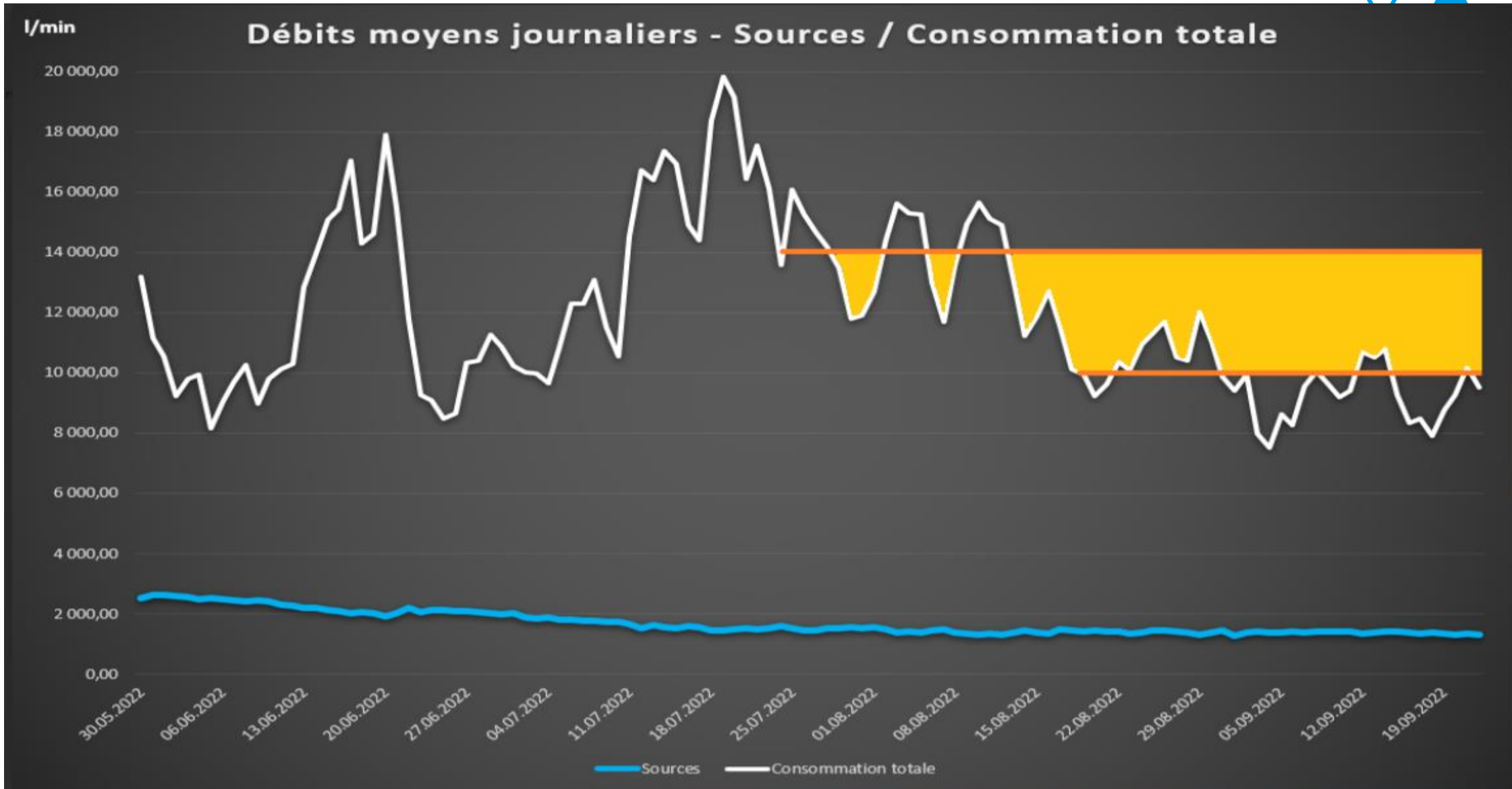
**Sur le secteur de distribution SAPAN le 95 % des communes ont instauré des restrictions.**



# EFFETS DES MESURES



# EFFETS DES MESURES



Graphique représentant la diminution de la consommation d'eau de 30% (zone jaune) depuis les restrictions du 25 juillet 2022.

# LEVÉE DES RESTRICTIONS DU DÉBUT À LA MI-OCTOBRE



## **BRÈVE INFORMATION** **Levée de l'interdiction d'arrosage**

---

Nyon, le 17 octobre 2022

L'interdiction d'arrosage est levée avec effet immédiat pour la Ville de Nyon, ainsi que pour les villages : Arnex, Borex, Crans, Céligny, Prangins et Signy, desservis par le réseau d'eau des Services industriels de Nyon.

La Municipalité et les Services industriels de Nyon (SI Nyon) souhaitent remercier la population pour les efforts consentis, qui ont apporté une contribution substantielle aux économies de cette ressource précieuse.

Depuis le début des mesures de restriction du 25 juillet dernier, les SI Nyon estiment la diminution de la consommation d'eau à environ 30%, représentant un effort notable de la part des usagers.

---



# CONCLUSIONS

## LA CONSOMMATION D'EAU, UN ENJEU CLIMATIQUE ET FINANCIER



- 1** Informations régulières auprès des consommateurs, factures, site internet, écoles.  
Visites chez les clients " Eco Contact " distribution et installation de réducteurs de débit gratuitement.
- 2** Coupure des fontaines avec électrovannes durant la nuit ( 2022 à 2025 ) économie environ 250 m<sup>3</sup>/j  
Nouvelles fontaines si possible en circuit fermé.
- 3** Favoriser la récupération d'eau de pluie, adaptation des nouvelles plantations et des espaces verts en général.
- 4** Exemplarité du parc bâti communal, matériel économe au niveau de la robinetterie des sanitaires, toilettes sèches, urinoirs sans eau etc..
- 5** Elimination des tarifs dégressifs sur la consommation  
Adaptation des tarifs à la hausse sur la distribution d'eau hors obligation légale.

**MERCI**  
POUR VOTRE ATTENTION

